

168

MINISTÈRE
DE
L'INTÉRIEUR.

*Musée royal de Peintures
Division.*

N^o 168

Dossier relatif à un tableau d'*Hemling*
offert en vente par l'*Alliance des
Arts, à Paris.*

NUMÉRO D'ORDRE.	DATE DE LA PIÈCE.	ANALYSE.

Paris 26 Mars 1857.

(1)

N° 168

3

Mon cher Monsieur,

L'Alliance des Arts vient de vous expédier
le tableau de Remling dont vous a parlé
M^r Eugène Kaulerbach. Je ne vous dirai rien
de cette peinture pour ne pas influencer votre
jugement; mais je ne crois point que vous
douteriez de son authenticité. Je vous écris
seulement pour vous prier de réclamer le
tableau au nom de la commission du Musée,
afin qu'il soit exempt de tout droit. Il ne serait
pas juste que l'Alliance payât des frais de
douane dans une affaire qui n'est pas conclue;
en expédiant le panneau, elle a voulu vous
épargner ~~la~~ la dépense du voyage que les experts
auraient été contraints de faire; il ne faut
point qu'elle soit victime de sa complaisance.

J'ai reçu au Musée de Paris des tableaux
que j'avais déjà eu le plaisir d'admirer chez
vous et qui obtiennent ici de légitimes
éloges. Je ne sais ce qu'en diront les journaux,
mais j'ai pensé que vous serez content de leur
appréciation.

Adieu, mon cher Monsieur, je compte
sur votre obligeance ordinaire et je vous prie
de me croire votre tout dévoué.

Alfred Michiels

Rue Nivienne 21

Droit au tiers de toutes les places dans les bibliothèques du royaume; Aux places d'auxiliaires pour les travaux de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres;

Aux places d'employés aux Archives du royaume, d'après les règles prescrites par l'ordonnance du 6 janvier 1846, sur cette matière.

Enfin les anciens élèves de l'École des Chartes sont chargés de la publication des documents inédits relatifs à l'histoire nationale exécutés par le gouvernement.

Cette ordonnance a été approuvée généralement, le choix des professeurs n'a soulevé aucune critique ni aucune réclamation : le ministre a désigné les plus capables. Mais peut-être, malgré l'esprit supérieur et la science universelle de M. Letronne, qui est loin d'être déplacé à la tête de l'École des Chartes, aurait-on pu prendre un autre savant, parmi ceux qui ne touchent pas déjà le traitement de garde des Archives du royaume. Dans l'état de choses actuel et sous le régime de ce magnifique budget de quinze cents millions, les postes littéraires et scientifiques dépendant du gouvernement sont assez rares, pour qu'on n'en donne pas trois ou quatre à la même personne, fût-ce notre premier helléniste, fût-ce le Baluze et le Duchesne du dix-neuvième siècle.

On remarque, parmi les tableaux anciens que possède l'Alliance des Arts, un panneau peint par Hemmeling, provenant sans doute d'un retable d'autel, qui était à l'hôpital de Bruges avec les autres peintures d'Hemmeling. Les tableaux d'Hemmeling sont d'une extrême rareté en Belgique, et surtout en France. Celui-ci a tous les caractères d'authenticité désirables. Il représente une damoiselle de la famille de Niewenhove, que sa patronne sainte Anne recommande à la sainte Vierge et à l'Enfant Jésus. On sait qu'Hemmeling a fait pour l'hôpital de Bruges les portraits de plusieurs membres de cette même famille de Niewenhove, la damoiselle qui figure dans ce panneau est agenouillée, les mains jointes, tournée vers la gauche; elle est vêtue d'une robe de velours garnie de fourrures, avec une ceinture verte; elle porte sur la tête une coiffure noire de forme conique, recouverte d'un voile. Dans le fond, on aperçoit la ville de Bruges en perspective. Rien n'égale la finesse des détails de cette peinture et l'éclat du coloris, surtout dans les étoffes et les tapisseries. Les figures ont cette expression douce et mélancolique qui fait le charme des écoles primitives du Nord.

Voici quelques autres particularités de ce tableau précieux : elles ne paraîtront pas indifférentes aux archéologues. Au-dessous du sujet, on a ménagé sur le panneau même un espace libre sur lequel se trouve l'inscription suivante, peinte en caractères contemporains. Le corps de l'inscription, formant trois lignes, est en lettres jaunes; la date, exprimée par un chronogramme assez bizarre, se détache en rouge.

En voici la transcription, que nous offrons comme une énigme assez curieuse à la sagacité de nos lecteurs.

Nous figurons d'abord ligne pour ligne l'inscription telle qu'elle est dans l'original :

De Niewenhove conjunx domicella Johannis et Michaelis
Obit de Blasere nata Johanne Anna sub m. c. quater
x. octo, sed excipe iotam octobris quinta. Pace quiescat: amen.

Qu'il faut, croyons-nous, mesurer ainsi :

Comme dans tous les ouvrages de Hemmeling, le ciel fonce dans le haut, arrive au bleu près de la terre; le garçon a une ceinture jaunâtre, signe qui caractérise aussi la manière du peintre brugeois. Le feuillage soufflé est de seconde époque. Derrière Patrice

Jean

On distingue
le beffroi,
l'église
Notre-Dame
et l'église
St Sauveur.

15 Julien à

Elle ressemble
à la Sibylle
Lambeth, le plus
ancien des tableaux
de Hemmeling, conservé
ici à l'hôpital
St Jean.

De Nieuvenhove conjunx, domicella, Johannis
Et Michaelis, obit de Blasere nata Johanne
Anna sub m. c. quater x. octo; sed excipe iotam;
Octobris quinta; pace quiescat. Amen.

Et traduire en ces termes :

« Anne, fille de Jean de Blasere, damoiselle, femme de Jean et de Michel de Nieuvenhove (1), est décédée en 1479 (mil; quatre fois cent; huit fois dix, moins un iota, c'est-à-dire moins l'î, signe de l'unité); le 5 octobre. Qu'elle repose en paix. Amen. »

Nous devons cette première lecture à l'obligeance de M. Vallet de Viriville, ancien élève de l'École des Chartes et professeur suppléant à la nouvelle École des Chartes, lequel prélude à de grands travaux historiques par de savantes et curieuses dissertations. Nous la soumettons au jugement de personnes instruites qui, placées sur les lieux, seraient en mesure de confirmer ou de rectifier les divers renseignements que renferme cette inscription.

Le panneau peint est encadré d'une première bordure de bois doré, taillée en biseau. Sur le plat de cette bordure, à gauche, se trouve le blason d'Anne, savoir : d'azur à trois demi-pals alésés, d'or, soutenu en pointe d'une coquille de Saint-Jacques, de gueules. A droite, le même blason accolé aux armes du mari, qui sont d'argent, chevron de gueules accompagné de trois cors de chasse ou cornets de table, virolés d'or, posés 2 et 1.

— Voici une lettre de M. Amaury-Duval, adressée le 22 mars 1822 à M. Barbier, administrateur des Bibliothèques du Roi, lettre qui offre quelque intérêt au point de vue de la biographie et de la bibliographie :

« Monsieur, ou plutôt mon très-honorable ami, je me suis décidé à demander à S. E. le Ministre de la Maison du Roi, de m'aider à continuer mon entreprise des *Moralistes Français*. Il vous renverra, je n'en doute point, l'exemplaire des volumes déjà publiés que j'ai joints à ma demande, pour que vous lui fassiez un Rapport et sur l'utilité de l'entreprise et sur la manière dont elle est exécutée. Je ne pouvais désirer un juge plus éclairé, ni plus équitable.

« Je puis dire que vous avez coopéré à l'ouvrage; car c'est vous qui m'avez indiqué une source abondante et précieuse de notes et d'observations sur nos deux plus anciens moralistes. Vous verrez combien j'en ai profité.

« J'ignore ce que vous penserez de l'exécution. Tout ce que je puis vous assurer, c'est que je ne néglige rien pour que le texte soit aussi correct qu'il est possible; c'est que je n'épargne pas les notes pour expliquer les passages obscurs, etc., etc.

« Je terminerai, dans l'année, *Montaigne et Charron*. Il me serait pénible d'être obligé d'en rester là, faute de pouvoir subvenir aux frais du reste. En effet, je ne pourrais plus donner au public une *Table générale* que je fais d'après un plan tout nouveau. On y verrait rangées, d'après un ordre systématique, les opinions de tous les philosophes sur les questions les plus importantes de la morale, de la religion, même de la politique. Cette table serait d'un grand secours pour quiconque voudrait, dans la suite, traiter de pareils sujets.

« Vous me rendrez du moins une justice; c'est que je cherche à employer utilement les dernières années d'une vie dont l'injustice m'a rendu la fin bien pénible. On m'a ravi une place dans laquelle je ne croyais pas avoir démerité. Je ne m'en plaindrais pas, si l'on eût reconnu, avec moins de parcimonie, de

(1) Elle aurait épousé successivement les deux frères ?

et 1^{re} Anne se dévoile un de ces tages et brillants prodiges
dans les tableaux des 14^{es} et 15^{es} siècles.

Agence Centrale

pour
l'Expertise, la Vente, l'Achat
et l'Echange

**DES
BIBLIOTHÈQUES,**

galeries
de

TABEAUX,

MÉDAILLES,
Collections d'Art, etc.

DIRECTEURS :

P. LACROIX,
(Bibliophile Jacob)

pour
les Livres, etc.

T. THORÉ,
pour
les Tableaux, etc.

LE BULLETIN DES ARTS,

guide des Amateurs
de Tableaux, Dessins,
Estampes, Livres, Manuscrits,
Autographes, Médailles
et Antiquités,

paraît le 10 de chaque mois,
3 feuilles grand in-8.

Paris 12 fr.
Départements 14
Étranger 16



Alliance des Arts,

RUE MONTMARTRE, 173.



Paris, le 8 avril 1847
N° 168

3

Monsieur,

D'après l'invitation de
M. de Michiels, je vous
ai fait adresser directement
le tableau de Hemmeling
qui doit être parvenu à
destination depuis plusieurs
jours. J'espère que ce tableau,
qui a été admiré et authen-
-lique par les meilleurs connaisseurs
de Paris, vous paraîtra digne
de figurer dans la galerie
royale de Bruxelles. Je
ne connais ici qu'un seul
tableau de ce grand maître,
lequel appartient à Madame

Rotschild. M. Quederille, qui réunit
depuis vingt ans une collection de
tableaux gothiques, n'a pas eue
pu remonter un bon original de
Hemmelin. Voyez au sans doute
dans le Bulletin des arts la diffé-
-tation où se trouve établie l'auth-
-enticité de ce tableau provenant
de l'hôpital de Bruges.

Il sera facile de découvrir
en Belgique les quelques ren-
-seignements qui m'ont manqué
sur les personnages du tableau.

Je pense que les affaires de
l'Alliance des arts n'amèneront
si un voyage à Bruxelles et
me permettra de faire votre
connaissance par les auspices
de M. Michiels, ce que je
desire très-vivement

veuillez agréer, messieurs,
mes salutations les plus
distinguées
J. LAURON

Chateaufort, près Paris, le 15 Avril 1847.

9

N° 168

5.

Monsieur,

Malgré l'avis de la commission, M^{lle} la bibliophile Jacob, M^{lre} Thorez
et moi, nous maintenons de la manière la plus positive que le tableau
est de Henning. Si quelqu'une des personnes, qui l'ont jugé à Bruxelles,
voudrait engager avec moi une discussion régulière et amicale, je
me ferais un plaisir de lui prouver que vous êtes dans l'erreur. Si on
évite cette discussion à présent, il faudra bien y revenir plus tard; je
joindrai à mon quatrième volume une note toute spéciale pour ce
paragraphe. Je pense d'ailleurs qu'en faisant une déclaration si étrange,
votre intention a été de me blesser personnellement et de tirer
vengeance des critiques acerbes publiées par M^{lre} Thorez dans le Consti-
tutionnel. La section académique des Beaux-arts ne m'a-t-elle fait
une injure de cette espèce sans aucun motif, sans aucune provocation
et ~~malgré~~ s'exposant au blâme public, blâme qui ne lui a pas été
épargné? Quant aux articles de M^{lre} Thorez, j'en suis responsable
d'aucune manière; pas un seul artiste belge n'a eu à se plaindre
de moi. Voulez-vous satisfaire des rancunes à son égard, vous auriez
dû en conséquence prendre un autre détail. Le qui trahit de

la façon la plus évidente vos dispositions hostiles, c'est la seconde
sentence que vous ajoutez à la première; vous déclarez que non seulement
ce tableau n'est pas de Heuveling, mais qu'il n'a été peint par aucun
maître de cette époque. Or, il n'y a pas dans le monde entier une
seule personne qui ait le droit de prononcer une affirmation pareille.
Les artistes contemporains de Heuveling sont si peu connus, il reste si peu
d'ouvrages authentiques de leur main, qu'il est absolument impossible
de rien décider concernant leur manière. On sait seulement à priori
qu'ils devaient peindre dans le style de leur temps. Le tableau que vous
a offert l'Alliance des arts en porte tous les caractères; en supposant
qu'il ne soit pas de Heuveling, supposition que je n'admets nullement,
dire qu'il n'appartient à aucun autre artiste célèbre de la seconde
moitié du quinzième siècle, c'est avancer une opinion toute gratuite,
fondée sur d'autres bases que l'amour et la connaissance de l'art. Je
suis le premier et le seul écrivain qui ait publié un travail
étendu et approfondi sur Heuveling; mon avis ne doit donc pas
être jugé sans aucune importance. M. le Bibliothécaire Jacob et
M. Thore comptent ~~avec~~ parmi les plus habiles connaisseurs de
la France, et à leur témoignage, je pourrais joindre celui de
plusieurs autres personnes recommandables. Quant au prix du
tableau, c'est une question qui ne me regarde point et vous
auriez mieux fait de choisir ce prétexte pour le refusel. Averti

Chatenay, près Paris, Le 20 Mai 1847.

(5)

N° 68

Monsieur le Comte,

Je me vois contraint de m'adresser à vous pour
une affaire assez ennuyeuse, celle du tableau
de Houling expédié en Belgique par le Alliance
des Arts. M^{rs} Thore et Jacob sont très surpris que
l'on garde une peinture d'aut au ne veut pas
faire l'acquisition, il y a plus d'un mois
qu'ils la réclament sans pouvoir l'obtenir. Comme
vous présidez, je crois, la commission du
Musée, je vous serais fort reconnaissant si
vous vouliez donner vos ordres à cet égard. Les
salons de l'Alliance sont situés rue Montmartre
174.

Ayez aussi la bonté de dire à M^r Navet que
je ne suis nullement responsable de l'article
publié dans le Constitutionnel, par M^r Thore.
Je n'ai pas assez d'influence sur l'auteur pour
l'empêcher d'écrire à sa guise. Il a été scandalisé
ainsi que M^r le bibliothécaire Jacob et tous les
connaissances français du jugement relatif au

tableau de Houling. Le jugement prétendu à beaucoup
fait rire et dardé en France la plus mauvaise
opinion du goût et du savoir historique de mes
compatriotes. Voilà pourquoi M. Thore' a dit
dans son article que les Belges actuels ne sont
plus même capables d'apprécier les grands maîtres
des temps passés.

Sour moi, je pense qu'on a voulu me faire
une injure personnelle; mais peu m'importe.
Je prouverai que dans mon quatrième volume
que le tableau est de Houling et que la commission
n'a pas fait une moindre erreur en laissant,
qu'en mettant le nom de ce grand homme sur
une peinture du Musée de Bruxelles, au pas une
ligne, pas une teinte ne rappelle sa manière. Je
ne puis comprendre pourquoi l'on cherche toujours
à me faire des impolites plus ou moins
grossières.

Adieu, M. le Comte; je pense que la belle saison
aura eu sur votre santé une heureuse influence.
Vous avez une part de douleurs plus grande que
le commun des hommes et j'en appelle la fin
de tous mes vœux. Daignez présenter mes

hommages à M^{me} la Comtesse et agréer
l'assurance,

de mes sentiments les plus distingués
et les plus affectueux.

Alfred Meichiels

S. S. mille compliments de ma part à M^o
Eugène Van der Belen.

Exploitation Générale des Messageries

6

J. B. VAN GEND ET C^{ie},

A BRUXELLES;
CORRESPONDANT

AVEC LES MESSAGERIES GÉNÉRALES DE FRANCE,
CAILLARD ET C^{ie},

Rue St.-Honoré, N^o 130, A PARIS,

VAN GEND et LOOS en HOLLANDE et les Postes Royales de Prusse pour l'ALLEMAGNE.

BULLETIN D'ENREGISTREMENT ET DE SURETÉ.

BUREAU de Bruxelles

Départ du

18 Mars 1847

chargé par M

le substituaire de la

N^o du Registre.

pour M

Commis aux ordres de
M. de la Cour, et de la Cour
en l'absence de M. de la Cour
pour l'Allemagne des lettres à
Paris

Signature du Directeur,

[Handwritten signature]

Coût du présent Bulletin . . . 5 cent.^{mes}

NOTA. On représentera le présent bulletin, si l'objet n'était point rendu à sa destination.